



Paris, le 24 mai 2022

## **TEMPS DE TRAVAIL**

### **CONSEIL DE PARIS LES 31 MAI, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 JUIN**

### **MOBILISONS-NOUS LE MARDI 31 MAI !**

Les 19 et 28 avril dernier, en comité technique central, les organisations syndicales ont rendu un avis défavorable unanime sur le projet de délibération relatif à la modification du règlement du temps de travail des personnels de la ville de Paris et de ses annexes.

Malgré quelques modestes propositions d'amélioration, nous sommes très loin du compte. L'Exécutif n'a pas rendu, a minima, à tous les personnels les trois jours de sujétion ville-capitale sur lesquels la Maire s'était pourtant engagée.

## **TOUS LES AGENTS DEVRONT TRAVAILLER PLUS !**

L'intersyndicale avait pourtant avancé deux propositions importantes :

- mettre en place une sujétion pour le travail sur écran des agents effectuant un travail administratif ou technique ;
- recalculer le temps de sujétion pour offrir à tous un gain de 21 h annuelles (3 jours).

Elles ont été toutes les deux refusées alors que l'Exécutif pouvait les proposer au vote des conseillers de Paris. Le seul risque : qu'elles soient contestées par la Préfet de Paris ... et alors ? Qui ne tente rien n'a rien ! C'est à l'Exécutif de porter le progrès social et là, il ne le fait pas !

Le prochain Conseil de Paris est la dernière occasion de faire progresser le projet de règlement sur le temps de travail. A cet effet, nos organisations syndicales ont rencontré les élus des pour leur expliquer les enjeux et leur faire part de nos amendements.

Nous vous appelons toutes et tous, et particulièrement ceux en sujétion 0, administratifs et techniques, travaillant principalement devant écran, à faire grève et à manifester clairement notre mécontentement !

**LE MARDI 31 MAI DEVANT L'HÔTEL DE VILLE**  
**ENTRE 12H ET 14H POUR REDIRE :**  
**« PAS UNE MINUTE DE PLUS ! »**

Un préavis de grève a été déposé pour la journée du 31 mai, vous pouvez faire grève entre 1h et une journée.